



M.R.C. Avignon
Province de Québec

AVIS PUBLIC

Aux contribuables de la Municipalité de Nouvelle.

AVIS PUBLIC est donné par le soussigné, Benoît Cabot, directeur général et greffier-trésorier de la Municipalité de Nouvelle:

Que le conseil municipal a adopté lors de la séance régulière du 13 février 2023 le règlement suivant :

ADOPTION DU RÈGLEMENT # 406 - RÈGLES DE CONTRÔLE ET SUIVI BUDGÉTAIRES ET ABROGEANT LE RÈGLEMENT #276

Donné à Nouvelle, ce 15 février 2023

Benoît Cabot
Directeur général et greffier-trésorier
Municipalité de Nouvelle